

DIRECTION RESSOURCES

SERVICE des ASSEMBLEES.  
JL/JF.

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 FEVRIER 2010

COMPTE-RENDU.

**ETAIENT PRESENTS** : MMES, MM. LE DISSÉS Eric, Maire, MOY Geneviève, ROCCARO Lorenzo, COLIN Patricia, GUIOT Robert, SIMON Chantal, VINCIGUERRA Catherine, LE BORGNE Yves, CUDENNEC Odile, AGULLO Pascal, PRADEL Véronique, PUECHEGUT Emmanuelle, GIULIANO Vito, Adjoints, GIVAUDAN Julien, PONTOUS Guy, DENIS Jean François, BOUDEY Jacqueline, ROS Marie Rose, BRUNEL Jean, LO IACONO Michel, BLASZYCK Michel, JOUANDON Laurence, LEGAL Corinne, GOELZER Martine, SUCCAMIELE Nathalie, PALMASI Sandrine, LAVIE Laurent, PANAGOUDIS Grégory, GINI Michel, LANTERMO Christiane, GARGANI Marie Claude, GOMEZ Vincent, PEREZ Marie-José, SIMONPIERI Daniel, MIRA Elisabeth, VENDRAME Richard, conseillers municipaux.

**ABSENT EXCUSE** : /

**ONT DONNE POUVOIRS** : MATTEONI Guy à MOY Geneviève, POUET Paule à ROCCARO Lorenzo, AZAM Christiane à GARGANI Marie Claude.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : PANAGOUDIS Grégory.



Ouverture de la séance : 18 H 00.

Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

Le conseil désigne M. PANAGOUDIS en qualité de Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire donne lecture des pouvoirs reçus.

Le Secrétaire de séance donne lecture des Décisions du Maire prises depuis le Conseil Municipal du 16 décembre 2009 :

N°s DATE	OBJET
17/12. 376	<b>FINANCES.</b> CADEAUX DE FIN D'ANNEE 2009 AU PERSONNEL COMMUNAL.
17/12. 377	<b>COMMANDE PUBLIQUE</b> AVENANT N° 1 AU MARCHE TRAVAUX DE MACONNERIE LOT B SECTEUR EST AVEC LA SOCIETE SARL CAVATAIO.
17/12. 378	<b>AFFAIRES SCOLAIRES.</b> MISE A DISPOSITION SALLE DE CLASSE ECOLE ELEMENTAIRE A. CAHVE A L'ASSOCIATION « ATELIER DU BEMOL ».
17/12. 379	<b>AFFAIRES SCOLAIRES.</b> MISE A DISPOSITION DE DEUX SALLES DE CLASSE ELEMENTAIRE J. MOULIN A L'ASSOCIATION PACQUAM-COLLEGE QUARTIER JACQUES PREVERT
17/12. 380	<b>S. JURIDIQUE</b> CONTRAT POUR LA CAPTURE DE CHIENS ET CHATS ERRANTS SUR LA COMMUNE.
21/12. 381	<b>S. JURIDIQUE</b> MISE A DISPOSITION ESPACE SITUE A LA BIBLIOTHEQUE A L'ASSOCIATION SOLIDARITE MARIGNANAISE.
21/12. 382	<b>HABITAT C.S.</b> LOCATION APPARTEMENT COMMUNAL PARC ST GEORGES A M. ERDOGAN KILIC.
21/12.	<b>ESE.</b>



383	ANIMATION « DANSE ET MUSIQUE PROVENCALE » FETES DE NOEL. 23 DEC. 09. CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION « LEI DINDOULETO DOU ROUCAS ».
28/12. 384	<b>TECHNIQUES.</b> MISE A DISPOSITION D'UNE CITERNE POUR LA FOURNITURE DE PROPANE MENUISERIE DE MARIGNANE.
28/12. 385	<b>POPULATION.</b> RETROCESSION CONCESSION QUINZENAIRE TERRE. CIMETIERE SAINT NICOLAS. NOAILLES NEE VESPIER Claude
30/12. 386	<b>ENVIRONNEMENT.</b> GESTION ET ENTRETIEN DE LA DECHETTERIE D'ENTREPRISES ET DU CENTRE DE STOCKAGE DES DECHETS INERTES DE LA COMMUNE. AVENANT N° 1 AU MARCHE NEGOCIE DU 5 MAI 2009 AVEC LA STE SILIM ENVIRONNEMENT.
11/01. 387	<b>HABITAT COHESION SOCIALE.</b> BIENS COMMUNAUX. LOCATION APPARTEMENT COMMUNAL G.S. JEAN MOULIN A M. Philippe ELKAIM.
11/01. 388	<b>S. JURIDIQUE.</b> BATS. CMX. MISE A DISPOSITION LOCAL ASSOCIATION CMS NATATION (Piscine La Pausa).
11/01. 389	<b>S. JURIDIQUE.</b> BATIMENTS COMMUNAUX. MISE A DISPOSITION LOCAL ASSOCIATION LA VOIE LECT'A. (Espace bibliothèque J. d'Ormesson)
11/01. 390	<b>ST.</b> AMENAGEMENT DE LA GARE ROUTIERE. CONVENTION D'ACCOMPAGNEMENT A MAITRISE D'OUVRAGE AVEC LE CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT. CAUE.
15/01. 391	<b>PETITE ENFANCE/ACM</b> DENEIGEMENT DU CENTRE DE VACANCES ET DE LOISIRS DE LA FARE ENCHAMPSAUR. CONTRAT JACQUES EYRAUD.
15/01. 392	<b>S. TECHNIQUES</b> RESTAURATION DE 22 EX-VOTO CHAPELLE NOTRE DAME. AVENANT N° 1 AU MARCHE CABINET WEISSMAN.
15/01. 393	<b>S. JURIDIQUE.</b> CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE 3, RUE PUIITS MADAME, A SILIM ENVIRONNEMENT
15/01. 394	<b>ST.</b> DIAGNOSTIC D'ARCHEOLOGIE PREVENTIVE CENTRE ANCIEN. AVENANT N° 1 AVEC L'INRAP.
21/01. 395	<b>S. JURIDIQUE</b> BATS. CMX. MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL AU GROUPE D'OPPOSITION DU RASSEMBLEMENT DES FORCES DE GAUCHE. (rue Covet).
25/01. 396	<b>E.S.E.</b> SPECTACLE "LA TENTATION D'EVE" MARIE CLAUDE PIETRAGALLA. 27 FEV. 2010. CONTRAT DE CESSION DE REPRESENTATION SARL ARTS ET LOISIRS GESTION
25/01. 397	<b>ESE</b> SPECTACLE « ONE WOMAN SHOW » EVE ANGELI 28 FEV. 10. AUTORISATION D'OUVERTURE DE LA BILLETERIE.
25/01. 398	<b>JEUNESSE LOISIRS ET SPORTS</b> CENTRE D ANIMATION SPORTIF. TRANSPORT DES ADOLESCENTS ET DES MONITEURS. AVENANT N° 8 STE TRANSPROVENCE.
25/01. 399	<b>S. Assemblées.</b> INSTITUTION D'UNE REGIE DE RECETTES : MULTI ACCUEIL COLLECTIF "CAP FRIMOUSSE". (Annule et remplace la décision du 7 août 09).
25/01. 400	<b>S. Assemblées.</b> INSTITUTION D'UNE REGIE DE RECETTES : MULTI ACCUEIL FAMILIAL « LA PLANETE BLEUE ». (Annule et remplace la décision du 7 août 09).
25/01.	<b>S. JURIDIQUE</b>

401	BATS. CMX. MISE A DISPOSITION LOCAL ASSOCIATION LES AMIS DU VIEUX MARIGNANE (Maison du Patrimoine).
25/01. 402	<b>S. HABITAT.</b> BIENS COMMUNAUX. LOCATION APPARTEMENT A MONSIEUR CECCALDI. 7 RUE COVET.
25/01. 403	<b>DST</b> CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA SEGPA DU COLLEGE EMILIE DE MIRABEAU ET LA MAIRIE DE MARIGNANE.
12/01. 404	<b>S. INFORMATIQUE</b> INFORMATISATION DES ECOLES PRIMAIRES. AVENANT N° 1 AU MARCHÉ CONCLU AVEC LA SOCIÉTÉ ICONE.
29/01. 405	<b>S. SPORTS.</b> PISCINE MUNICIPALE LA PAUSA. LOCATION DE DEUX BOUTEILLES D'OXYGÈNE. CONVENTION DE PRÊT D'EMBALLAGE AVEC LE LABORATOIRE LINDE HEALTHCARE
29/01. 406	<b>S. SPORTS.</b> PISCINE MUNICIPALE LES CANETONS. LOCATION DE DEUX BOUTEILLES D'OXYGÈNE. CONVENTION DE PRÊT D'EMBALLAGE AVEC LE LABORATOIRE LINDE HEALTHCARE
29/01. 407	<b>S. JURIDIQUE</b> DÉFENSE DE LA COMMUNE. ASSIGNATION DEVANT LE TGI AIX EN PROVENCE DE LA COMMUNE DE MARIGNANE PAR MMES ARNOUX. DEMANDE DROIT A DÉSENCLAVEMENT.
02/02. 408	<b>DRH.</b> PERSONNEL COMMUNAL. FORMATION PROFESSIONNELLE "CAEP MNS". CONVENTION DE FORMATION DDJS (M. LEBREJAL, Mmes MAIFFREDY, EGOROFF).
02/02. 409	<b>ESE</b> AFFAIRES CULTURELLES. SPECTACLE DE VARIÉTÉS "HOMMAGE A MIKE BRANT" 30 AVRIL 2010 CONTRAT DE VENTE AVEC LES MELOMANES ASSOCIATION.
02/02. 410	<b>ESE.</b> ANNULATION DE LA PIÈCE DE THÉÂTRE « HIBERNATUS » DU 19 DEC. 2009. CONTRAT SARL « TOUT PUBLIC PRODUCTIONS » REMBOURSEMENT DES PLACES DE THÉÂTRE.
28/12. 411	<b>FINANCES.</b> CADEAUX DE FIN D'ANNÉE 2009 AU PERSONNEL COMMUNAL. MODIFICATIF.
05/02 412	<b>S. JURIDIQUE</b> BATS. CMX. MISE A DISPOSITION LOCAUX ASSOCIATION « CMS AVIRON » (locaux en bordure du Canal).
05/02. 413	<b>S. JURIDIQUE</b> BATS. CMX. MISE A DISPOSITION LOCAL AU GROUPE D'OPPOSITION UMP DIVERS DROITE (Maison de la Démocratie).
05/02. 414	<b>S. JURIDIQUE</b> BATS. CMX. MISE A DISPOSITION LOCAL AU CONSEILLER GÉNÉRAL DU CANTON MARIGNANE/SAINT VICTOIRET (Maison de la Démocratie).
05/02. 415	<b>S. JURIDIQUE</b> BATS. CMX. MISE A DISPOSITION LOCAL ASSOCIATION « LES MAGIC FIESTAS » (Travées piscine JAI).
05/02. 416	<b>S. JURIDIQUE.</b> BATS. CMX. MISE A DISPOSITION LOCAL ASSOCIATION « COUTURE POUR TOUTES » (Rue Einstein Estéou).
05/02. 417	<b>S. JURIDIQUE.</b> BATS. CMX. MISE A DISPOSITION LOCAL ASSOCIATION « STADIUM CLUB MARIGNANAIS » (Bureau Stade MACQUET)
05/02.	<b>S. JURIDIQUE.</b>

418	BATS. CMX. MISE A DISPOSITION LOCAL ASSOCIATION « LA ROUE D'OR » (Gymnase Saint Pierre).
16/02. 419	<b>ESE.</b> AFFAIRES CULTURELLES. COMEDIE "LAISSEZ-MOI SORTIR" AVEC ANNIE CORDY. 2 MAI 2010. CONTRAT DE CESSION DE DROIT DE REPRESENTATION SARL ARTS ET LOISIRS GESTION
16/02. 420	<b>ESE.</b> AFFAIRES CULTURELLES. SPECTACLE DE VARIETES "STANISLAS" 27 AV. 2010. CONTRAT DE CESSION DE DROIT DE REPRESENTATION SARL ARTS ET LOISIRS GESTION.
16/02. 421	<b>FONCIER.</b> ACCEPTATION DE DONATION CONSORTS DELEUIL. LOTS N° 2 ET 4. CADASTREE SECTION AN N° 180. RUE V. HUGO.
16/02. 422	<b>ST.</b> PROTOCOLE D'ACCORD ENTRE L'ESAT « LA GARRIGUE » ET LA MAIRIE DE MARIIGNANE. ENTRETIEN DES ESPACES VERTS. ANNEE 2010.
16/02. 423	<b>S. JURIDIQUE.</b> BATS. CMX. MISE A DISPOSITION D UN BUREAU ASSOCIATION TRANSPORT MOBILITE SOLIDARITE. AVENANT N° 1 A LA CONVENTION DU 20 JUILLET 2009.
16/02. 424	<b>S. JURIDIQUE.</b> BATS. CMX. MISE A DISPOSITION D UN LOCAL ASSOCIATION BOULE AERIENNE MARIIGNANAISE. (5, rue des Bruyères).
22/02. 425	<b>HABITAT/C.S.</b> BIENS COMMUNAUX. LOCATION LOCAL 10 PLACE CAMILLE DESMOULINS A LA SARL SNACK LE RIF.
22/02. 426	<b>S. JURIDIQUE.</b> DEFENSE DE LA COMMUNE. REQUETE N° 10 MA 00210 DEPOSEE DEVANT LA COUR D APPEL ADMINISTRATIVE DE MARSEILLE PAR MME PERARNAUD ET M. GERMAIN.
22/02. 427	<b>S. JURIDIQUE.</b> BATS. CMX. MISE A DISPOSITION LOCAL ASSOCIATION LA LIGUE CONTRE LE CANCER. COMITE DES BDRH. (Maison des Associations).
22/02. 428	<b>S. JURIDIQUE.</b> BATS. CMX. MISE A DISPOSITION LOCAUX ASSOCIATION LA SALLE DES JEUNES DU VIEUX MARIIGNANE. (2, rue Cazeaux, 142 av. J. Jaurès).
22/02. 429	<b>S. JURIDIQUE.</b> BATS. CMX. MISE A DISPOSITION LOCAL AU GRETA DE L'EST DE L'ETANG DE BERRE. (Ecole A. CAMUS).

Le procès-verbal du conseil municipal du 16 décembre 2009 est adopté à l'unanimité.  
Madame GARGANI fait, toutefois, remarquer que, page 16, elle n'a pas affirmé « qu'en novembre 2008, ils ont signé un faux » mais qu'elle posait la question.  
Le procès-verbal doit donc être rédigé, comme suit : « Madame GARGANI demande si, en novembre 2008, ils ont signé un faux ? ».

Puis il est passé à l'étude des questions inscrites à l'ordre du jour.

**LE CONSEIL,**

**DECIDE**, à l'unanimité (39), de conclure une nouvelle convention au titre de l'année 2010 avec le Club Marignanais des Sports d'Aviron, représenté par son Président Monsieur MARTY, qui organise et prend sous sa responsabilité les cours d'aviron destinés à des élèves de classes élémentaires de la Ville de MARIGNANE, pour les périodes scolaires allant du 22 février au 31 décembre 2010, excepté les jours de vacances ou de repos scolaires. **DIT** que la dépense, représentant 100 séances à 106,71 € l'unité, est de 10 671,00 €.

**DECIDE**, à l'unanimité (39), de conclure une nouvelle convention au titre de l'année 2010 avec le Club Nautique Marignanais, représenté par son Président Monsieur ASECIO, qui organise et prend sous sa responsabilité les cours de voile destinés à des élèves de classes élémentaires de la Ville de MARIGNANE, pour les périodes scolaires allant du 22 février 2010 au 31 décembre 2010, excepté les jours de vacances ou de repos scolaires. **DIT** que la dépense, représentant 156 séances à 160 € l'unité, est de 24.960,00 €.

**DECIDE**, à l'unanimité (39), dans le cadre de la sécurisation du front rocheux de la colline Notre Dame, d'approuver la demande de subvention auprès du Conseil Régional au taux le plus élevé possible soit 25 %. **DECIDE** de financer le solde soit 35.801,22 € hors taxes. **MANDATE** Monsieur le Maire ou son représentant pour signer tout document afférent.

**DECIDE**, à l'unanimité (39), de solliciter le Conseil Régional pour l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat à hauteur de 15 % d'un montant prévisionnel de 75 251 € hors taxes soit 11 288 € hors taxes. **SOLLICITE** le Conseil Régional pour toutes les participations financières au projet de rénovation du Centre Ancien de Marignane dans le cadre du Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés (PNRQAD), pour chacune des actions relevant de son champ d'intervention. **MANDATE** Monsieur le Maire ou son représentant pour signer tout document afférent aux subventions sollicitées.

**DECIDE**, à l'unanimité (39), dans le cadre du programme national de requalification des quartiers anciens dégradés, d'approuver le principe d'intégrer la clause d'insertion prévue par le Code des Marchés Publics dans les marchés passés par la Commune susceptibles de favoriser l'accès à l'emploi des personnes en difficulté. **AUTORISE** Monsieur le maire à signer les documents relatifs à la mise en oeuvre de la clause d'insertion.

**DECIDE**, à la majorité (pour : 38, contre : 1 Mme GARGANI, abstention : 0), d'approuver la demande de subventions auprès de l'Etat dans le cadre « du Fonds Interministériel d'Aide à la Prévention de la Délinquance » exercice 2010 pour « La mise en place d'un dispositif de 24 caméras de Vidéo Protection » pour un montant total hors taxes « prévisionnel » de : 741 943 € H.T. **SOLLICITE** l'Etat à hauteur de 50 % du montant total hors taxes pour la maîtrise d'œuvre ainsi que la mise en place des 24 caméras de vidéo protection soit 370.971,50 € H.T. **SOLLICITE** l'Etat à hauteur de 100 % du montant total hors taxe pour l'exportation des images et la mise en relation vers le Commissariat de Police de Marignane, pour un montant « prévisionnel » de 17 650 €. **MANDATE** Monsieur le Maire ou son représentant pour signer tout document afférent.

**DECIDE**, à l'unanimité (39), dans le cadre de l'aide aux communes pour l'enfouissement des réseaux ERDF Chemin des Eguilles, d'approuver la demande de subvention ERDF auprès du SMED au taux le plus élevé possible soit 40 % soit : 45.606,90 € H.T. **MANDATE** Monsieur le Maire ou son représentant pour signer tout document afférent.

**DECIDE**, à l'unanimité (39), dans le cadre de l'aide aux communes pour l'enfouissement des réseaux ERDF à la Pointure du Ruisseau, d'approuver la demande de subvention ERDF auprès

du SMED au taux le plus élevé possible soit 40 % soit : 21.608,00 € H.T. **MANDATE** Monsieur le Maire ou son représentant pour signer tout document afférent.

**DECIDE**, à l'unanimité (39), d'acquérir le local commercial de Monsieur Jean GRECA, lot n°1 de l'immeuble cadastré section AN n° 455, situé 11 Place Camille Desmoulins, au prix de 198 000 euros fixé par le service des Domaines. **CHARGE** l'Office Notarial de Marignane de la rédaction de l'acte. **MANDATE** Monsieur le Maire pour signer tout document afférent à ce dossier.

**DECIDE**, à l'unanimité (39), d'acquérir le local commercial de Monsieur Jean MARCATO portant le numéro 23 du règlement de copropriété, cadastré section AO n° 46, situé rue de Verdun/rue Saint Exupéry, au prix de 44 000 euros fixé par le service des Domaines. **CHARGE** l'Office Notarial de Marignane de la rédaction de l'acte. **MANDATE** Monsieur le Maire pour signer tout document afférent à ce dossier.

**DECIDE**, à l'unanimité (39), d'approuver la convention de mise à disposition du Théâtre MOLIERE avec la COMPAGNIE MUSICALE MICHEL ROSTAING pour le spectacle : EVE ANGELI « ONE WOMAN SHOW », le 28 FEVRIER 2010 à 17 heures. **DIT** qu'en contrepartie de cette mise à disposition, la COMPAGNIE MUSICALE MICHEL ROSTAING versera à la commune 4 % de la recette nette qu'elle réalisera lors de cette manifestation. **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention.

**DECIDE**, à l'unanimité (39), d'approuver la convention de mise à disposition du Théâtre MOLIERE avec la S.A.R.L. ARTS ET LOISIRS GESTION pour un « FESTIVAL DE L'HUMOUR » jeudi 25, vendredi 26 et dimanche 28 mars 2010. **DIT** qu'en contrepartie de cette mise à disposition, la S.A.R.L. ARTS ET LOISIRS GESTION versera à la commune 4 % de la recette nette qu'elle réalisera lors de ce festival. **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention.

**DECIDE**, à l'unanimité (39), d'accorder, à titre exceptionnel, la gratuité de mise à disposition du Théâtre Molière à L'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire) du département des Bouches du Rhône. **PRECISE** que cette gratuité est valable pour :

- le **mercredi 10 mars 2010** (Rencontre Départementale Compétitive de Danse) et
- le **mercredi 26 mai 2010** (Rencontre Départementale Promotionnelle de Danse).

**DECIDE**, à l'unanimité (39), d'accorder à titre exceptionnel, la gratuité pour la mise à disposition du Théâtre Molière à la PAROISSE de MARIGNANE/SAINT-VICTORET. **PRECISE** que cette gratuité est valable pour le spectacle théâtral du 12 mars 2010 dans le cadre de l'opération « Solidarité BENIN » au profit des populations des villages proches de TANGUIETA.

**DECIDE**, à l'unanimité (39), de créer, à compter du 1<sup>er</sup> mars 2010, des emplois permanents à temps complet, ainsi qu'il suit :

FILIERES	CADRES D'EMPLOIS	GRADES	NOMBRE D'EMPLOI
TECHNIQUE	Contrôleur territorial de travaux	Contrôleur de travaux	1
TECHNIQUE	Ingénieur territorial	Ingénieur	2

**APPROUVE** le tableau des emplois permanents de la collectivité à compter du 1<sup>er</sup> mars 2010 ainsi modifié.

**DECIDE** de procéder à la nomination de deux représentants de la commune au sein du conseil d'administration de l'Office de Tourisme par un vote à main levée, après accord unanime du Conseil.

**1<sup>ER</sup> représentant :**

**A ETE ELU, Monsieur PANAGOUDIS Grégory**, à la majorité absolue des suffrages exprimés (pour : 30, contre : /, abstentions : 9 Mmes, MM. GINI, LANTERMO, GARGANI, GOMEZ, AZAM, PEREZ, SIMONPIERI, MIRA, VENDRAME).

**2<sup>ème</sup> représentant :**

**A ETE ELUE, Madame VINCIGUERRA Catherine**, à la majorité absolue des suffrages exprimés (pour : 30, contre : 1 M. VENDRAME, abstentions : 8 Mmes, MM. GINI, LANTERMO, GARGANI, GOMEZ, AZAM, PEREZ, SIMONPIERI, MIRA).

Monsieur PANAGOUDIS Grégory et Madame VINCIGUERRA Catherine, sont donc désignés pour représenter la commune au sein du Conseil d'Administration de l'Office de Tourisme de Marignane.

**PREND ACTE** des orientations générales du budget pour l'année 2010, après en avoir débattu. En effet, en application des dispositions prévues à l'article L.2312.1 du C.G.C.T., l'examen et le vote du budget primitif doivent être précédés dans les deux mois d'un débat sur les orientations générales du budget.



Clôture de la séance : 20 H 20.



Le Maire,  
Eric LE DISSES.